

Réf: Dossier 260043

Avis de constitution

SOCIETE « FARAN COTE D'IVOIRE » en abrégé « FARAN »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE VERS LE MARCHE  
COCOVIKO, Lot 27, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FARAN COTE D'IVOIRE » en  
abrégé « FARAN »

Objet : Transport de personnes ; transport publics ;  
transport privés ; transport de marchandises ; transport  
de tous genres ; transport & logistique ; import- export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (30,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE VERS LE MARCHE  
COCOVIKO, Lot 27, Ilot 12

Dirigeant(s) M BEREMWIDOUGOU SOUTONGUENOMA  
BRUNO (GÉRANT), Mme ABIE LOYO BERNADETTE

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06267 du 30/10/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77271/GTCA/RC/2023 du 30/10/2023

